Image not found or type unknown

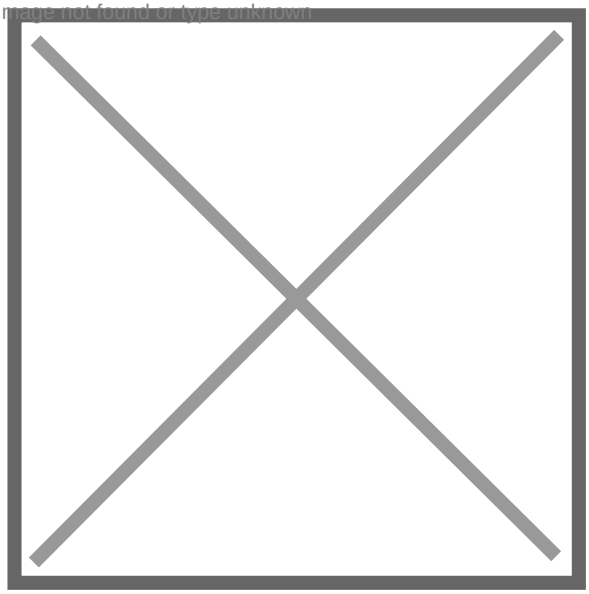

Retrogradation déguisée

Par **natymimi75**, le **30/07/2014** à **09:28**

Bonjour

Je suis directeur d'unités de restauration depuis des années je gerais un site qui génère beaucoup de chiffre d'affaires et a l'arrivée du nouveau chef de secteur qui apparemment ne peut pas me voir il a décidé de m'envoyer sur un autre site plus loin de chez moi 10km de plus et surtout de me faire occuper le poste d équipiers je suis en charge de la prod ac comme responsable un directeur comme moi. J'ai reçu des menaces en gros si tu n'es pas content démissionne...ma femme est enceinte j'ai fais un mail a la drh et sans reponse a ce jour. Il ma également changé mes horaires et magouille pour faire des erreurs de caisse et surement trouver des fautes a mon encontre. J'ai des attestations des personnes, clients ou fournisseurs qui me regrettent. Que dois je faire je vais finir par craquer!
J'ai appelé les syndicats de l'entreprise mais rien pour le moment que dois je faire?
Merci beaucoup
Cordialement

Par **natymimi75**, le **30/07/2014** à **09:29**

Je n'ai toujours pas eu d'avenant suite a ma nouvelle affectation....

Par **natymimi75**, le **30/07/2014** à **21:14**

Je vous remercie de bien vouloir m'aider

Par **natymimi75**, le **01/08/2014** à **23:23**

Je n'ai pas de réponse svp merci de ns aider

Par **moisse**, le **02/08/2014** à **09:35**

Bonjour,
Commencez donc par décrire votre contrat de travail, en l'occurrence votre grade, fonction exacte, coefficient hiérarchique, convention collective...
Puis vérifiez les mentions portées sur votre bulletin de salaire.
Les attestations de clients contents n'ont aucune valeur tant que vos rapports avec cette clientèle n'est pas mise en cause.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés